

Compagnie d'Arc de REIMS

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 FEVRIER 2021

TENUE EN VISIOCONFERENCE

La séance est ouverte à 14 heures avec 25 votants connectés (17) ou représentés (8) sur 50 inscrits. Le quorum (13) étant atteint, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire de la Compagnie d'Arc de REIMS ouverte.

Votants : B. BEDUCHAUD, D. CHAIRON, J.D. COUTANT, A. GOGIBUS, C. HUET, J. JAHYER, F. MARNEF, J.P. MARNEF, J.D. MONNET, C. MULLER, F. PERREUX, N. PERREUX, P. PHULPIN, J.M. REMOLU, A. RICHEZ, J. STRYJEK, C. VOLVERT.

Pouvoirs : F. BODSON, J.F. GENESSEAU, B.KIEFFER, J.J. MAILLARD, C. MARTIN, J. RICHEZ, H. SALAUN, T. TORLET.

Le Président remercie les participants à l'assemblée générale.

Il salue Monsieur Gérard BRISSAUD, président du Comité Départemental du Tir à l'Arc de la Marne, Monsieur Philippe DORMONT, vice-président du CRTA Grand-Est, ainsi que Monsieur Raphaël BLANCHARD, Maire adjoint de la Ville de REIMS, représentant Monsieur Arnaud ROBINET, maire de REIMS.

**_*_*_*_*_

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 18 janvier 2020

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président et projet associatif (Annexes 1 et 2)

Le rapport moral et le projet associatif sont adoptés à l'unanimité.
Communication du rapport prévisionnel d'activités 2021.

3. Rapports des Responsables de Commissions (Annexe 3)

- Commission Challenges par JF GENESSEAU (3-a)
- Commission Récompenses par Julien STRYJEK (3-b)

Les rapports des commissions sont acceptés à l'unanimité.

4. Bilan Financier 2020 (Annexe 4)

Le Trésorier Jean-Pierre MARNEF donne lecture du compte de résultat 2020.

Le compte de résultat 2020 est clos avec un déficit d'environ 1 600 €. Ce budget est inférieur à nos prévisions d'environ 10 200 € et en dépenses d'environ 8 600 €. Ces écarts sont liés évidemment en recettes au défaut de compétitions sur l'année entière et pour les dépenses pour la même raison, pas d'achats de récompenses et pas de frais de buvette non plus. tout cela lié à la pandémie. La diminution du budget licences à régler à la FFTA suite à la baisse des effectifs à cause du défaut de

Forum des Associations ou de Pratik Sport, manifestations qui n'ont pas eu lieu non plus suite au COVID.

Ecarts significatifs par rapport au budget prévisionnel :

Dépenses :

En + dans le compte 60, 1 000 €

En + dans le compte 62, 3 350 €

En - dans le compte 65, 4 300 €

Recettes :

En - dans le compte 70 Recettes sportives et administratives, 7 100 €

En - dans le compte 75, activités conviviales, 2 500 €

A noter que la valeur du patrimoine de la Compagnie se situe à environ 80 000 € après inventaire.

Les comptes ont été vérifiés par le contrôleur aux comptes 2020 désigné par l'assemblée générale du 18 janvier 2020 : Jean-Michel REMOLU.

Jean-Michel REMOLU lit à l'assemblée les conclusions des vérifications (**annexe 5**) et demande à l'assemblée de donner le quitus au trésorier et au président pour les comptes 2020.

L'assemblée a voté par voie électronique l'acceptation des comptes de l'exercice 2020 et donne quitus au président et au trésorier pour la gestion du club.

Le président remercie le trésorier et le vérificateur aux comptes pour le travail effectué.

Le bilan est accepté à l'unanimité.

5. Cotisation saison 2021-2022 (annexe 6)

La cotisation 2022 ne subit aucune augmentation par rapport à 2021.

La cotisation 2022 est acceptée par 23 votes pour et une abstention.

6. Bilan prévisionnel 2021 (Annexe 7)

Un budget à peu près identique au prévisionnel 2020. Le réalisé ne correspond en rien à une année normale. Il faut espérer que l'année 2021 soit une meilleure année pour notre fonctionnement.

7. Désignation des vérificateurs pour les comptes 2021 :

Monsieur Jean-Michel REMOLU est désigné à l'unanimité par l'assemblée pour effectuer la vérification des comptes 2021.

8. Désignation des représentants CAR aux diverses assemblées :

Le Président propose que pour l'année 2021, soient mandatés pour représenter la Compagnie d'Arc de Reims auprès des structures fédérales, des instances sportives et municipales, ou tout autre organisme officiel, le Président, les Vices présidents, ou en leur absence le membre du bureau directeur, secrétaire ou trésorier désigné par eux.

Cette désignation est adoptée à l'unanimité.

9. Palmarès Sportif 2019 (annexe 8)

Un seul archer a obtenu un insigne cette année, suite à la pandémie : Jean BALLAN pour plus de 530 points en salle, en arc classique.

10. Le Président Norbert PERREUX donne la parole à Monsieur Gérard BRISSAUD :

Je vous salue en tant que président du CDTAM et c'est avec beaucoup de plaisir que je participe à votre assemblée générale.

Nous avons tenu dernièrement notre assemblée générale du Comité Départemental et par chance nous avons pu la tenir en présentiel, au cours de laquelle j'avais déploré que l'année 2020 a été une saison inimaginable, inédite et frustrante, et que la nouvelle saison 2021 a commencé avec toutes les incertitudes qui pesaient encore sur la reprise de notre sport. Essayons de penser à l'avenir. Pour la saison extérieure 2021 le Comité a attribué les championnats départementaux aux mêmes clubs que l'année dernière, qui n'ont pas pu avoir lieu. Le tir 3D et le tir TAE international 70 mètres à la Compagnie d'Arc de REIMS, le tir campagne à GUEUX, le TAE National 50 mètres à Suippes et le beursault à FISMES.

Il reste à déterminer les dates, on verra avec le calendrier.

Je félicite Norbert particulièrement, d'une part pour la bonne tenue de cette assemblée dans ces conditions et surtout la gestion de la Compagnie pendant cette saison 2020. En période normale il est difficile d'être dirigeant de club ou de compagnie, et cette saison a encore rendu la tâche beaucoup plus difficile, gestion financière compliquée, suppression des compétitions, suppression des animations source de revenus, on l'a vu dans le budget.

Il a fallu l'organisation des entraînements en salle et en extérieur avec les gestes barrière et les plannings à tenir.

Prochainement nous allons voir pour établir les aides et subventions, et il y a de l'inquiétude concernant les adhérents qui n'ont pas pu s'inscrire, si on va pouvoir les récupérer.

D'autre part, je tiens à remercier Norbert pour son implication au sein de notre Comité Départemental de la Marne. Il a accepté de me suppléer en tant que vice-président du Comité de la Marne, c'est une grande chance pour moi de pouvoir compter sur lui. Il a renouvelé son poste de référent départemental de la commission structuration et labellisation, il fait partie de la commission sportive et aussi il a accepté de prendre la responsabilité de la commission arbitrale, il est le nouveau PCDA de la Marne.

Norbert je tiens tout particulièrement à te remercier aujourd'hui et à te féliciter pour ton engagement et aussi à féliciter Francine ton épouse d'avoir la gentillesse de te soutenir dans ton rôle de président, et c'est peut-être le seul moyen qu'elle a trouvé pour être un peu plus avec toi.

Je tiens à remercier également tous les bénévoles de leur implication dans nos associations et surtout féliciter tous les membres de la Compagnie d'Arc de REIMS qui accomplissent un travail formidable depuis ces deux ou trois dernières années sur le terrain, c'est un magnifique exemple de bénévolat.

Félicitations à tous. Je terminerai avec quelques conseils : protégeons-nous, prenons soin des uns et des autres et souhaitons de nous retrouver très prochainement sur les pas de tir en salle ou en extérieur, dans les conditions les plus optimales possible.

Merci de votre attention.

11. Le Président Norbert PERREUX donne la parole à Monsieur Philippe DORMONT :

Je salue tout le monde une nouvelle fois. Vous êtes le premier club à me contacter pour assister à une assemblée générale, en qualité de vice-président du CRTA Grand Est.

Je constate une assemblée générale bien tenue, mais je n'en doutais pas Norbert, te connaissant depuis de nombreuses années.

J'ai noté quelques petits détails au niveau du budget prévisionnel, par exemple le CNDS qui n'existe plus et qui s'appelle ANS maintenant.

J'ai été étonné que dans les demandes de subvention il n'y ait pas de FDVA à laquelle toutes les associations ont droit et beaucoup de clubs ne le savent pas. Elle existe depuis 2018 ou 2019 et la demande se fait de la même façon que l'ANS en respectant le cahier des charges qui sera déposé.

Vous rencontrez des difficultés financières comme tous les autres clubs, et vous vous en sortez relativement bien par rapport à d'autres, continuez comme cela, et comme tu disais, il faut continuer à faire des projets malgré l'avenir incertain, vous avez profité de la pandémie pour exécuter des travaux. Je vous invite à poursuivre sur cette lancée.

Je remercie une nouvelle fois les bénévoles et Norbert ; sans le bénévolat il n'y aurait pas grand chose qui existerait dans nos petites associations sportives, c'est un point important.

Le CRTA Grand Est fait sa mise en route comme il le peut. Avec les difficultés rencontrées aujourd'hui il est difficile de se rencontrer et de faire des projets.

L'assemblée générale du Comité Régional aura lieu le 20 février prochain en distantiel, je vous invite à y participer.

Je vous remercie toutes et tous, et à bientôt sur les pas de tir.

12. Le Président Norbert PERREUX donne la parole à Monsieur Raphaël BLANCHARD :

Merci Monsieur le Président pour votre invitation. Tout d'abord je tenais à m'excuser publiquement devant l'assemblée pour l'information tardive parvenue pour l'annulation de la réservation de la salle Georges Hébert. Monsieur BRISSAUD et Monsieur DORMONT, merci d'être présents à cette assemblée générale et des propos que vous avez tenus pour Monsieur PERREUX sur son implication et sur le suivi des dossier, notamment les containers. Pour ce qui est de la collectivité de Reims, cette année c'est un peu compliqué pour les assemblées générales car le programme a été limité. Votre club est toujours impliqué dans toutes les actions de la Ville de Reims.

Le deuxième élément est le fait que depuis le 28 mai dernier, réélection d'Arnaud ROBINET, nous avons échangé avec 203 clubs et partenaires en présentiel en septembre et en visio en novembre et décembre.

Vous êtes organisateur de nombreux projets ambitieux pour lesquels vous mettez la main à la pâte de manière admirable, les travaux faits sur le site de Blériot en font un formidable lieu de vie et je vous souhaite à ce titre de pouvoir l'utiliser le plus sereinement possible avec un protocole strict et une pratique adaptée.

le troisième sujet, celui de la Charte du Sport dans lequel Monsieur PERREUX est fortement impliqué dans le pôle construit dans le cadre de l'engagement et la ligne de conduite de pistes avec les clubs et ses partenaires, notamment le CREPS qui parfois était en dehors de nos échanges.

Il y a eu une présentation en septembre et des échanges en novembre et décembre avec Théo, stagiaire, et un document de 30 pages assez lourd.

Il est pour l'instant très compliqué de prévoir la réalisation de la Charte du Sport.

En ce qui concerne le forum des associations, nous nous interrogeons pour le moment au regard du nombre important de personnes dans les halls, on voit la décision prise pour les commerces de plus de 20000 m².

Nous reviendrons vers vous dès que possible.

Le but de la Direction des Sports est de prolonger la saison jusqu'au 14 ou 15 juillet comme lors du premier déconfinement de juin 2020 et le dispositif un été à Reims pour découvrir la pratique sportive et le forum des associations de septembre.

La volonté du maire est de relancer la pratique des jeunes et en outdoor regrouper l'ensemble des activités sportives de nature et un certain nombre d'évènements de découverte de ces activités de nature. Nous aurons une réunion sur ce sujet pour 2021 et nous verrons ce que nous pourrons faire.

Concernant le budget nous serons attentifs à l'ensemble des situations des clubs. Suivant les pratiques les difficultés ne sont pas les mêmes, par exemple pour les sports de combat arrêtés depuis un an et 45 % de licenciés en moins.

Si la période de disette continue cela risque d'être encore plus compliqué au cas par cas, n'hésitez pas à nous confier vos inquiétudes. Vu le budget présenté, cela se maintient pour vous.

J'espère que vous pourrez continuer à pratiquer à Blériot pour faire découvrir le Tir à l'Arc.

Tous les clubs ont joué le jeu des protocoles sanitaires mis en place, aucun cluster n'a été signalé.
Le sport est essentiel à la vie quotidienne de tous, et surtout de nos jeunes.
Merci encore pour cette invitation.
Longue vie à la Compagnie d'Arc de Reims.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 05.

Le Président,

La Secrétaire Générale,

Norbert PERREUX

Claudette VOLVERT



COMPAGNIE D'ARC DE REIMS

Honneur et fraternité adresse et courtoisie

ASSOCIATION LOI 1901 AFFILIE A LA F.F.T.A. N° 0651031 – 1934 – N° AGREMENT 93S12.

SIRET: n° 302 872 460 00043 Etablissement APS 0519ET0031.

Siège social : 35, rue Jean De La Bruyère – 51100 – REIMS. ☎ 0326361905. 0661401905.

<http://www.compagnie-arc-reims.com/> - e-mail : compagniedarcreims@gmail.com



PROJET ASSOCIATIF 2018-2022

I. VALEURS DE LA COMPAGNIE :

La Compagnie d'Arc de Reims existe depuis le XIIIème siècle. Elle prend le statut d'association loi 1901 en 1933. Elle a pour objet la pratique de l'éducation physique et du tir à l'arc, comme activité de loisirs, de compétition et de haute compétition.

Elle a également le devoir de perpétuer les traditions ancestrales du tir à l'arc, ainsi que les valeurs morales et civiques qui lui sont attachées.

II. OBJECTIFS POURSUIVIS :

Développer la Compagnie, en nombre de licenciés, en nombre de compétiteurs, pour gagner un maximum de podiums et pérenniser son existence en améliorant ses structures et ses installations.

Augmenter le nombre d'athlètes de haut-niveau.

III. LES PARTENAIRES :

Institutionnels :

- Ville de Reims
- Conseil Départemental de la Marne
- FFTA
- Conseil Régional Grand Est.

Privés :

- Saint Rémi Sport.
- S.C.E.E.
- Champagne de l'Auche.
- C.T.P.
- EUROVIA

IV. LES ACTIONS DE LA COMPAGNIE :

Continuer et améliorer nos organisations de compétition annuelle de tir en campagne et 3D avec un investissement dans le matériel suffisant pour réussir ces compétitions.

Remettre en place une équipe Field et une équipe 3D pour les championnats de France par équipes de clubs.

Mettre en place des équipes mixtes en arc classique, arc à poulies et jeunes pour les tirs extérieurs.

Perfectionner nos écoles de tir. Former de nouveaux entraîneurs et de nouveaux arbitres fédéraux.

Améliorer nos installations du stade Louis Blériot , couverture du pas de tir et rénovation complète des murs de tir(actions réalisées en 2018).

S'investir dans l'organisation des championnats départementaux et régionaux sur cibles anglaises.

V. L'ÉVALUATION :

Statistiques annuelles de la FFTA, concernant le nombre de licenciés.

Suivi par la commission sportive des classements et des podiums (tableau pluriannuel).

Suivi annuel de l'organisation des compétitions.

Suivi du Projet associatif 2018-2022

LES ACTIONS DE LA COMPAGNIE :

Mise en place d'une compétition annuelle de tir en campagne.

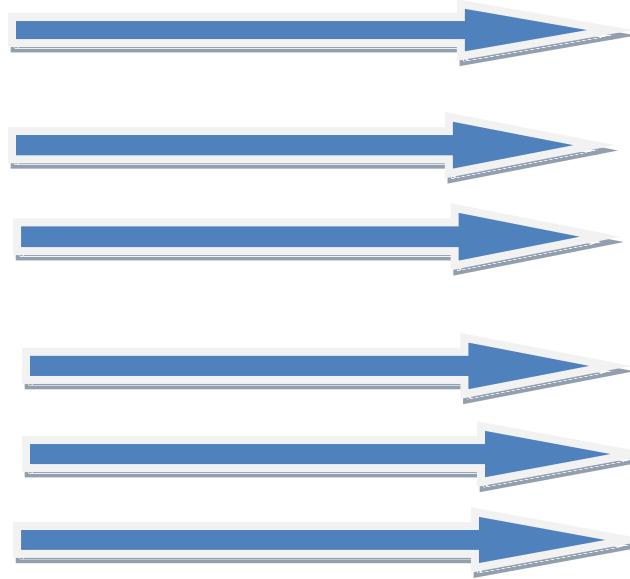
Pérenniser l'équipe Field pour le championnat de France.

Créer des équipes pour les tirs internationaux en extérieur.

Perfectionner nos écoles de tir.

Avoir un parcours permanents.

Couvrir le pas de tir à Blériot et rénovation complète des murs de tir.



Actions réalisées :

Sup en 2020 suite COVID

Idem

Idem

Ecoles de tir en 2 groupes de débutants le mercredi et le samedi et un groupe de perfectionnement le vendredi.

Pas de parcours en 2020.

Travaux effectués

Analyse du suivi 2020, causes des échecs et fiches-actions à mettre en place :

Suite aux restrictions sanitaires COVID, à part le concours de tir en salle de novembre 2019, aucun concours qualificatif n'a eu lieu en 2020. Seul prévu, le concours de tir en salle de novembre 2020.

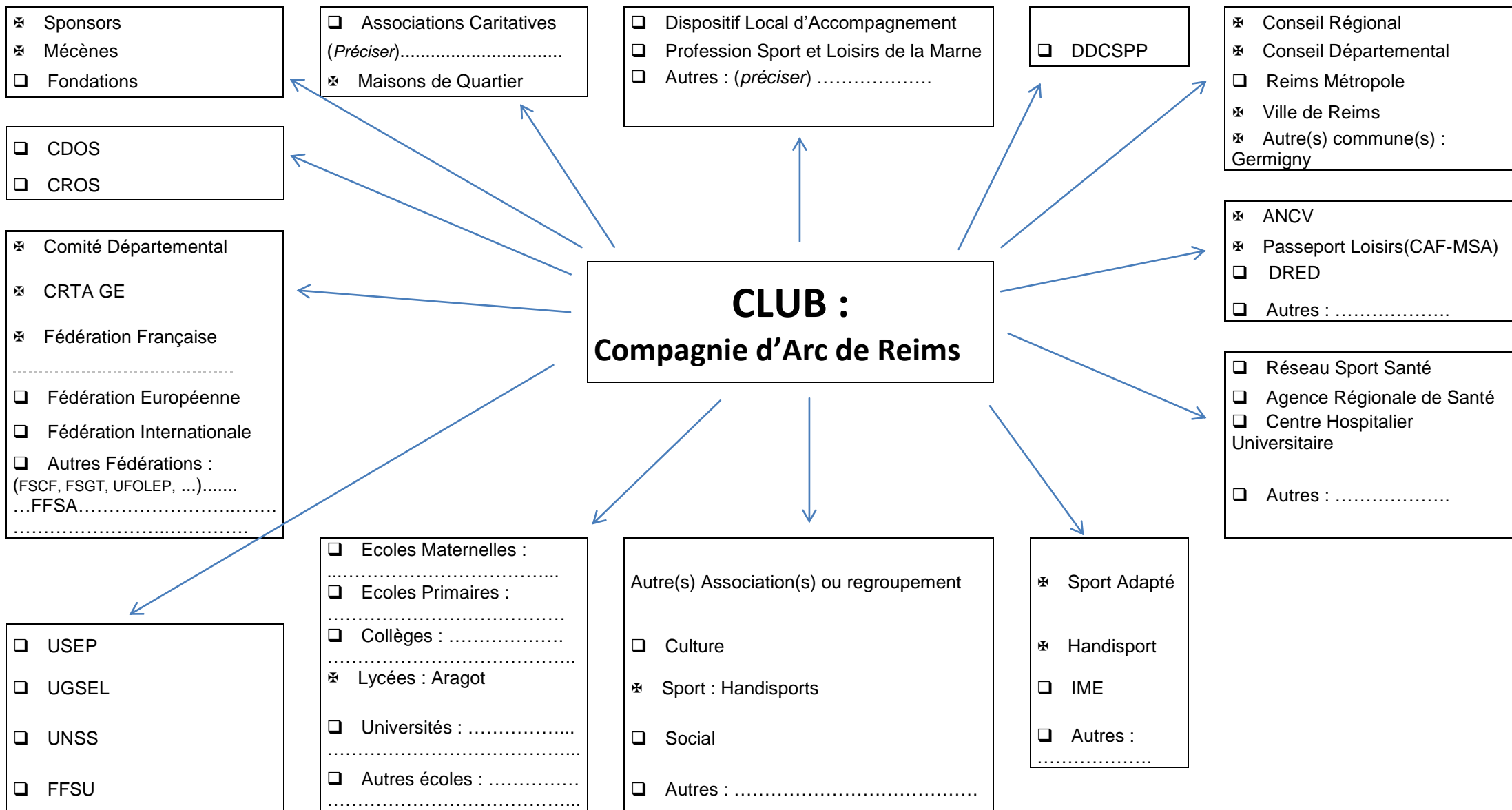
Action à mettre en place :

Si les conditions le permettent, la mise en place des équipes mixtes en arc classique, arc à poulies et pour les jeunes permettra d'amener progressivement nos archers sur le tir olympique.

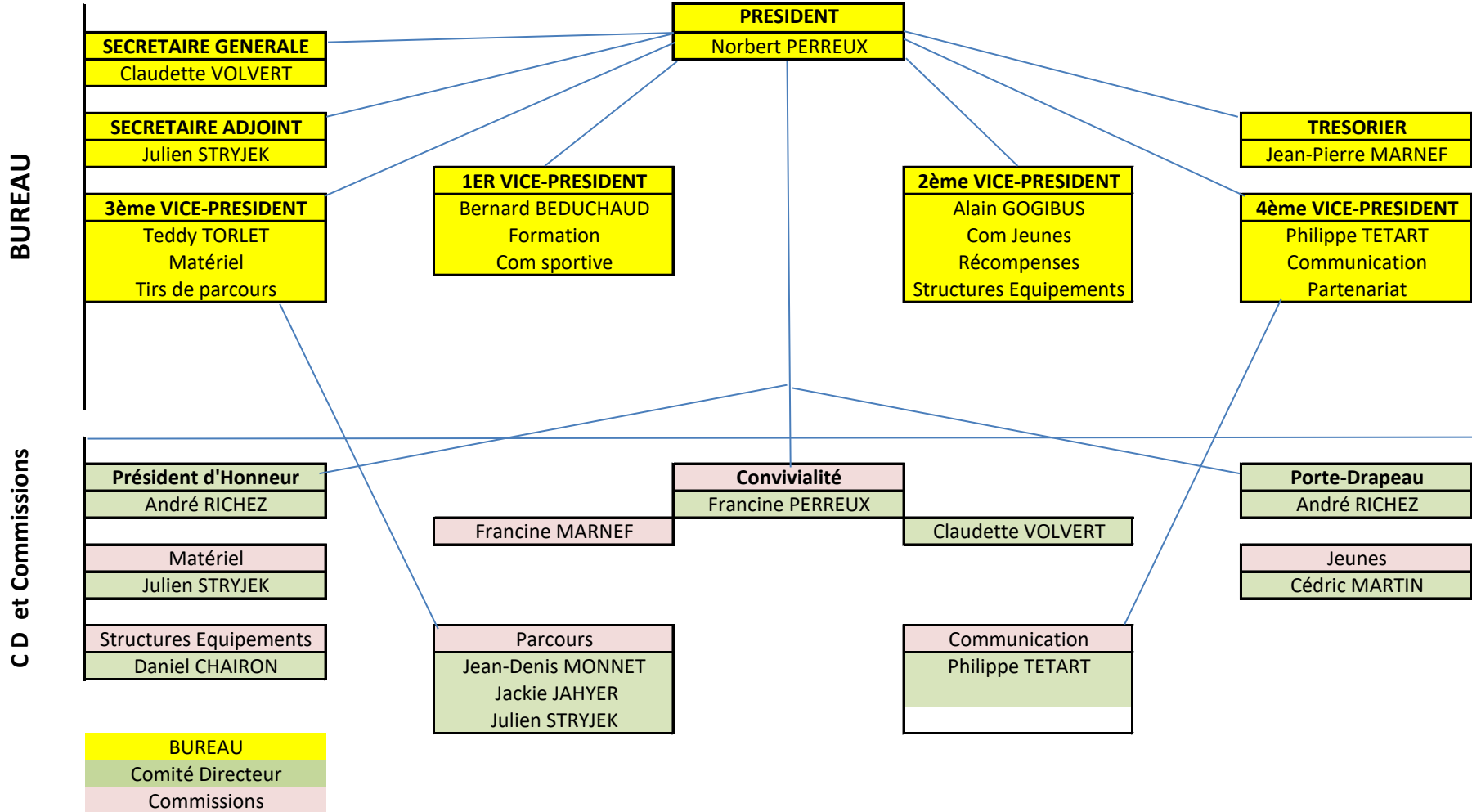
1- Dossiers finalisés concernant :

- Le pas de tir couvert réalisé avec l'aide financière de la Ville de Reims, du CNDS, et de nos partenaires privés.
- Nous sommes toujours en recherche d'un lieu où on pourrait implanter notre propre parcours permanent.
- Réfection entière des murs de tir du terrain avec création d'un espace « parcours ».
- Réfection complète de la remise-atelier du terrain terminée en 2019.
- Travaux de remise en état du chalet-logis de la Compagnie terminés en septembre 2020.

A - L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSOCIATION



ORGANIGRAMME DU COMITE DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE D'ARC DE REIMS



Cie d'Arc de Reims - Fonctionnement.

Commissions	Responsable Commission	Sous Commissions	Responsable Sous-Commission	Assistants Sous-Commission	Principales tâches	Objectifs
Traditions	RICHEZ André	Traditions (tir à l'oiseau - Bouquets provinciaux)	RICHEZ André	PERREUX Norbert	Organiser le tir à l'oiseau - Coordonner la participation aux bouquets provinciaux	Représenter la compagnie et la ville de Reims
		Challenges	GENESSEAU Jean-François	PERREUX Norbert	Organiser les challenges d'été et d'hivers (St-Sébastien)	Réussir et faire participer le maximum d'archers
		St-Sébastien	VOLVERT Claudette	PERREUX Francine	Organiser la soirée dansante de la St-Sébastien - Rechercher un bénévole pour le blason	Réussir la fête
Convivialité	PERREUX Francine		VOLVERT Claudette GOGIBUS Alain	STRYJEK Julien	Assurer la gestion de la buvette en fonction des différents événements - Organiser la convivialité à la Compagnie,	Souder les adhérents et augmenter le bénévolat
Matériel archerie	TORLET Teddy	(suivi informatique)	PERREUX Norbert	STRYJEK Julien	Suivre un inventaire - Gérer le stock de matériel - Suivre la vétusté du matériel - Prévoir le remplacement du matériel - Proposer l'achat de nouveaux ou complément de matériel	Disposer de matériel en bon état, en quantité suffisante, adapté aux besoins
Structures et Equipements	PERREUX Norbert	Terrain Blériot - murs de tir, bâtiments	GOGIBUS Alain	CHAIRON Daniel	Gérer l'outillage de la Cie - Prévoir le remplacement et l'entretien des installations- Proposer les achats nécessaires et les travaux à effectuer.	Disposer de structures en bon état et adaptées au fonctionnement de la Cie.
Arbitrage	PERREUX Norbert		PERREUX Norbert	MARNEF Jean-Pierre	Gérer les tâches d'arbitrage en liaison avec le responsable départemental, rechercher des candidats à cette formation,	Assurer un minimum d'arbitre à la Compagnie
Formation	BEDUCHAUD Bernard	Formation	BEDUCHAUD Bernard	GOGIBUS Alain - VOLVERT Claudette - TORLET Teddy	Organiser les écoles de tir - Proposer les formations programmées par la FFTA - Veiller à la suffisance de formateurs - Prévoir le renouvellement -	Dispenser une formation de qualité
		Passage de flèches	STRYJEK Julien	GENESSEAU Jean-François	Organiser et gérer les passages de flèches de progression	Réussir et faire participer le maximum d'archers
Commission Sportive - Concours et Compétitions	BEDUCHAUD Bernard	Concours mandats et résultats	PERREUX Norbert	STRYJEK Julien	Réceptionner les mandats - Assurer l'affichage - Faire les inscriptions - Récupérer et gérer le fichier résultats- Suivre les scores - Prévoir les distinctions - Remettre les distinctions	Permettre à nos compétiteurs de réaliser de bons scores
		Concours Jeunes	GOGIBUS Alain	MARNEF Jean-Pierre MARTIN Cédric	Assurer l'organisation du concours en salle	Réussir les concours
		Parcours	TORLET Teddy	JAHYER Jackie	Assurer l'organisation des concours 3D et Field	Réussir les concours
		Compétitions		STRYJEK Julien	Suivi des archers en compétition - Récompenses,	Podiums
		Autres concours extérieurs		Daniel ,CHAIRON	Assurer l'organisation des concours extérieurs Fédéral et FITA selon le calendrier	Réussir les concours
Communication et Informatique - Manifestations et relations extérieures	PERREUX Norbert	(Pratik sport - Forum des associations - weekend arbre)	MARNEF Jean-Pierre	JAHYER Jackie	Trouver des volontaires pour ces manifestations - Etablir un programme de présence - Gérer les mises en place et la logistique	Se faire connaître - Représenter la compagnie et la ville de Reims
		Partenariat - Mécénat	TETART Philippe		Trouver des partenaires pour aider la Compagnie,	Obtenir des aides financières ou en matériel,
		Réseaux sociaux	PERREUX Norbert		Gestion site FB	Vivre avec son temps, Se faire connaître - Représenter la compagnie et la ville de Reims
		Informatique	MONNET Jean-Denis		Gérer le site Internet et l'équipement informatique de la Compagnie,	
		Communication - Calendriers	PERREUX Norbert	MARNEF Jean-Pierre TETART Philippe VOLVERT Claudette	Recevoir les nouveaux adhérents - Organiser la semaine "portes ouvertes" - Mettre à jour les documents de communication (plaquette - livret- diaporama -etc...) - Proposer de nouveaux moyens de communication - Prendre en charge la photothèque - Réaliser des reportages (photos - vidéo) lors des manifestations - Aviser l'UNION.	Se faire connaître - Représenter la compagnie et la ville de Reims

Projet associatif, diagnostic - Compagnie d'Arc de Reims

ITEMS (non exhaustifs)	DESCRIPTIF (non exhaustifs)	ETAT DES LIEUX	DIAGNOSTIC CONSTATS-ANALYSE POINT FORTS/POINTS FAIBLES ou FREINS		AXES D'AMELIORATION
		(indicateurs au choix : Point fort/Point faible, De 1 à 5 : 1 = Pas du tout -> 5 = complètement vrai, données chiffrées...)	Points forts	Points faibles	
FONCTIONNEMENT (général, équipe dirigeante...)	Le club a un projet connu et partagé (avec objectifs, actions, échéancier)	Garder les jeunes licenciés, fidéliser les nouveaux adhérents. Améliorer le suivi en compétition.	16h00 de créneaux au gymnase Prieur de la Marne, du mardi au samedi.	30% de turn-over chez les adhérents et jusque 70% chez les jeunes. - 5 diplômés entraîneurs 1, mais qui n'interviennent pas tous dans les écoles de tir.	4 entraîneurs formés "poussins" en 2020.
	Les membres se réunissent et rapport AG complet	1 réunion de Bureau mensuelle, 1 réunion du Comité Directeur par trimestre + 1 AG annuelle,	15 bénévoles impliqués dans la gestion du club,	Pas assez de femmes qui doivent représenter 25% des élus pour être en règle avec les statuts.	Agir dans la formation pour impliquer davantage les archères.
	Des commissions fonctionnent bien (au moins jeunes et sportives?)	Toutes les commissions fonctionnent	Formation, matériel, convivialité,	Sportive (1/3 des adhérents en compétition)	Mettre en place un accompagnement des jeunes sur les compétitions.
	Etat des finances, subventions, part cotation...	ok			
Vie du club	Organisation de moments conviviaux, échanges informels...	3 tirs festifs par an			
	Passage plumes, flèches	1 fois par mois	Très bonne participation en salle	Extérieur	Motivations pour tirer dehors!
	Animations internes diverses	oui			
EFFECTIFS	Nombre total de licenciés (ratio/bassin de population)	103 archers au 01/07/2020	A partir de 8 ans,	Pas assez de femmes.	Mettre en place une séance d'initiation exclusivement féminine ?
	Evolution du Nb de licenciés (comparaison années N-1, N-4, N-8)	Entre 90 et 140 archers depuis 10 ans. 25% de femmes et 30% de jeunes.	Possibilité d'accueillir 50 nouveaux	Pas de visibilité	Augmenter les actions d'ouverture de séances d'essai gratuites ?
	Fidélisation des licenciés	30% de turn-over en moyenne.	Population adultes stable	Gros turn-over chez les jeunes,	Pas de solution actuellement,
	Evolution du nombre de jeunes (Ex. : comparaison années N-1, N-4, N-8)	en augmentation constante			Mise en place d'un groupe "poussins"
ITEMS (non exhaustifs)	DESCRIPTIF (non exhaustifs)	ETAT DES LIEUX - INDICATEURS (indicateurs au choix : Point fort/Point faible, De 1 à 5 : 1 = Pas du tout -> 5 = complètement vrai, données chiffrées...)	DIAGNOSTIC CONSTATS-ANALYSE POINT FORTS/POINTS FAIBLES ou FREINS		AXES D'AMELIORATION
EQUIPEMENTS	Taille des installations et nombre de cibles adaptés au nb d'adhérents : - Salle - Terrain à plat	15 en salle + 6 cibles mobiles Terrain permanent toutes distances,		Superbe installations extérieures refaite à neuf avec pas de tir couvert de 24m, pas de salle dédiée.	Obtenir une salle dédiée ou partagée avec un autre club.
	Distances de tir possibles adaptées à toutes les catégories d'âge	90 -70 -60 -50 -40 -30 -20 -10 -		idem	idem
	Horaires, disponibilité (soirée, mercredi après-midi, samedi...)	16h de créneaux en salle terrain extérieur permanent		idem	idem
	Equipements aux normes de sécurité	oui			
ENCADREMENT	Nombre de bénévoles diplômés encadrant les séances	4 E1			Former de nouveaux entraîneurs.
	Ratio entre nombre entraîneurs diplômés et nombre de licenciés	1 pour 25 environ			
	Ration nb d'heures/séance à encadrer par encadrant	3 écoles de tir, ratio = 1,5			Trouver un entraîneur pro qualifié et dans nos prix pour les compétiteurs.
	Encadrement spécifique des premières années	oui, les E1			

	Niveau de qualification des encadrants adapté aux niveaux des pratiquants (exemple pour un club avec des compétiteurs : qualification allant jusqu'à l'E2, EF ou pro)	uniquement les E1			Trouver un entraîneur pro dans nos prix pour les compétiteurs.
ITEMS (non exhaustifs)	DESCRIPTIF (non exhaustifs)	ETAT DES LIEUX - INDICATEURS		DIAGNOSTIC CONSTATS-ANALYSE POINT FORTS/POINTS FAIBLES ou FREINS	AXES D'AMELIORATION
		De 1 à 5 1 = Pas du tout --> 5 = complètement vrai			
Structuration créneaux	Nb créneaux encadrés	8h00			
	Créneau séparés jeunes/adultes	Pas de séparation			2h00 de créneaux séparés (poussins, jeunes, adultes)
	Créneau loisir et compétition	mixtes		6h de créneaux compétiteurs	Diversifier les créneaux : séances mélangées mais aussi séances réservées aux compétiteurs
Résultats sportifs	Objectifs sportifs définis	CF adultes-salle -Ext - Field - 3D		faible participation des jeunes en concours	Accompagner les jeunes sur les compétitions et motiver les parents.
	Résultats obtenus en adéquation avec les objectifs, indiv et par équipe, organisation compét	Manque équipe TAE - Field et parcours.3D			
	Participations individuelles et par équipes	individuelles uniquement			
Compétitions	Organisation compétitions	salle, TAE, Field, Nature et 3D		Bonnes participations	Recherche de nouveaux lieux pour les parcours,
	Arbitre...	2 + 2 en formation.			
ITEMS (non exhaustifs)	DESCRIPTIF (non exhaustifs)	ETAT DES LIEUX - INDICATEURS		DIAGNOSTIC CONSTATS-ANALYSE POINT FORTS/POINTS FAIBLES ou FREINS	AXES D'AMELIORATION
		(indicateurs au choix : Point fort/Point faible, De 1 à 5 : 1 = Pas du tout --> 5 = complètement vrai, données chiffrées...)			
PUBLICS ACCUEILLIS	Actions permettant la découverte du tir à l'arc (porte-ouverte, animations pour des non-licenciés...)	Pratik Sports, Forum des associations, Portes ouvertes, journées de l'arbre, Animations pour écoles et CE.		Bon rapports de nouveaux adhérents.	Suivant propositions de la Ville ou des structures des entreprises.
	Actions régulières (au moins 6 séances avec un public externes :)	6 à 10 suivant demandes des CE.			
	Engagement "éducatif" (scolaire, périscolaire...); Engagement social (quartiers prioritaires, zone rurale, handi...)	Impossible car pas de CQP ou BE dans le club.		Manque 1 pro du tir à l'arc.	Recherche 1 BE ou 1 CQP pour le club.
PROMOTION VISIBILITE	Communication, manifestations, retombées (articles presse, site internet, réseaux, organisation de compétitions...)	Site internet, facebook, journal municipal, affiches chez les partenaires.		Journal régional n'est pas réactif et ne diffuse pratiquement rien. FR3 si CF.	Difficiles.
PARTENAIRES	Institutionnels	Ville, département, Région.			
	Privés	8 à 10 partenaires avec moyens techniques ou financiers.		Pas assez de mécénat financier (1 sur 10)	Recherches de nouveaux partenaires.
AUTRES	DIVERS				

*Echange autour du projet club qui peut se faire soit en amont soit après, soit les deux (répond-il aux besoins identifiés...?)

OBJECTIFS	COMMISSION COORDONNATEUR	SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ECHEANCE	TACHES	BESOINS matériel, financier (estimation coûts)	RESSOURCES à MOBILISER
Augmenter le nb d'adhérents et de compétiteurs	Commission relations extérieures et sportive.	S'ouvrir à de nouveaux publics	Intervenir dans les écoles élémentaires	2022	. se rapprocher de la commune . contacter les écoles . proposer un projet éducatif	matériels adaptés...	. un bénévole diplômé actif ou pro . Guide FFTA école élémentaire
			Mieux encadrer la pratique des débutants	2021 - 2022	. Former des entraîneurs : module poussin pour 4 E1 en 2020 . Faire intervenir un pro : manque de professionnels sur la région - .Participer aux stages départementaux de la Marne	élastiques, miroirs...	. Démarche fédérale . Entraîneurs diplômés
	Commission sportive et Formation.	Fidéliser les adhérents Diminuer le turn-over trop important chez les jeunes.	Mieux encadrer les compétiteurs	2021 - 2022	. Coaching en compétition : suivi des jeunes par les E1	dossier CNDS-ANS	. Démarche fédérale . Entraîneurs diplômés
			Mieux structurer les créneaux	2021 - 2022	. Identifier les motivations . Mettre en place un créneau pour les poussins les samedis Suivi en compétition pour les jeunes	idem	Entraîneurs bénévoles
			Assurer une continuité d'enseignement	2022	. Création d'une équipe technique de club : Réunions régulières des 4 E1 avec les problèmes rencontrés, remédiations	Fiche de suivi archer	. Démarche fédérale . Entraîneurs diplômés

Compagnie d'Arc de Reims

RAPPORT PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2021

Programme hebdomadaire :

Chaque mardi de 18 à 20h (sauf août): entraînements à la compétition.

Chaque mercredi de 18 à 20h et chaque samedi de 14h à 16h (sauf vacances scolaires) : écoles de tir adultes et enfants 1^{ère} année.

Chaque vendredi de 18 à 22h (sauf vacances scolaires) : écoles de perfectionnement 2^{ème} et 3^{ème} année et accès à la compétition.

Entraînements libres chaque jeudi de 18 à 20h, chaque mercredi de 20 à 22h et chaque samedi de 16 à 18h.

Principales actions de la Compagnie en 2021:

(actions annulés suite COVID)

JANVIER :

09 : Organisation d'un concours Jeunes, **ANNULE**

16 et 17: Organisation d'un concours qualificatif pour le championnat de France. **ANNULE**

30 : tirs de la St Sébastien à Prieur de la Marne entre 14 et 18h

30 et 31 : CD51 de tir en salle à Vertus. **ANNULE**

FEVRIER :

06 : AG de la Compagnie à Georges Hébert.

14 : Participation au championnat Grand-Est à Suippes. **ANNULE**

MARS :

- 5,6 et 7 : Championnat de France à Vittel. **ANNULE**
- 17 : Passage de flèches de progression à Prieur
- 29 : Comité Directeur de la Compagnie à Blériot.

AVRIL :

- 10 : Tir en campagne à Germigny.
- 11 : Tir nature à Germigny
- 17 : Tir à l'oiseau à Louis Blériot (tir traditionnel pour désigner le Roy).
- 19 : Bureau Directeur de la Compagnie à Blériot.

MAI :

- 01 : Tir du Roy de France à Vic sur Aisne.
- 09 : Tir 3D qualificatif championnat de France à Germigny.
- 17 : Bureau Directeur de la Compagnie à Blériot.
- 23 : Bouquet Provincial.
- 26 : Passage de flèches de progression à Blériot.

JUIN :

- 05 : Organisation du Tir Fédéral en nocturne à Blériot.
- 07 : Comité Directeur de la Compagnie à Blériot.
- 12 : Tir Extérieur à Louis Blériot.
- 13 : Tir Extérieur international à Blériot.
- 26: Tirs des Challenges d'été à Blériot et soirée brochettes.

JUILLET :

- 05 : 3D à Montbré.
- 12 : Extérieur à St Dizier (Eclaron)..
- 19 : Extérieur à Bar sur Aube.

Le Président,
Norbert PERREUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 06 FEVRIER 2021

Compte-rendu de GENESSEAU Jean-François (Flèches de progression et challenges de la CAR pour la saison 2020-2021)

LES FLÈCHES DE PROGRESSION (Voir le tableau au dos) :

De l'Assemblée Générale du 18 janvier 2020 à celle d'aujourd'hui, ce 06 février 2021, nous avons comptabilisé les résultats de plusieurs passages de flèches de progression qui ont eu lieu pendant les écoles de tir ou lors des challenges, et individuellement sous le contrôle de formateurs au sein de notre club (séances en salle et à l'extérieur) :

- D'abord, lors des passages en école de tir en salle (indoor) (14 octobre et 18 décembre) pour l'obtention de 11 flèches (9 blanches et 2 noires).
- Puis, en individuel, hors passages prévus, les tireurs ont été récompensés avec 3 flèches par le même tireur, Pierre SINNER (1 noire, le 11 juillet, 1 bleue, le 29 août et 1 rouge, le 04 septembre 2020).

Nota : Faible réussite au cours de cette saison 2020-2021 (La COVID 19 est, en grande partie, responsable vu le peu d'activité sportive).

Ce qui fait **14 insignes distribués cette saison** : (Rappel : 77 pour le record de 2013-2014). Cependant, nous encourageons les formateurs à inciter, encore plus souvent, les archers de tous niveaux à passer ces tests, surtout à l'extérieur. Nous savons qu'avec le turn-over annuel des adhérents, nous ne pouvons obtenir des résultats en longues distances qu'après plusieurs mois, voire plusieurs années d'apprentissage. Bravo à tous ces tireurs. **Il faut continuer, grâce aux passages plus nombreux lors de cette saison 2021-2022!**

Nous tenons à remercier ici publiquement tous les formateurs pour leur dévouement et leur patience au cours de la saison.

LES CHALLENGES TRADITIONNELS :

2 tirs de challenges sont organisés chaque saison. Ils permettent aux archers, petits et grands, néophytes et tireurs confirmés, de se mesurer les uns les autres, de manière conviviale et festive. Les vainqueurs reçoivent leurs trophées, remis en jeu tous les ans. Par contre, une médaille leur est attribuée définitivement en souvenir de leur adresse.

- **Les challenges d'été**. Ils étaient organisés au terrain de Blériot, en juin 2020. Ils n'ont pas eu lieu cet été à cause de la pandémie.
- **Les challenges de la Saint Sébastien**. Cette manifestation a eu lieu le mercredi 22 janvier 2020, à la salle Prieur de la Marne, à Reims.
Les 31 tireurs s'affrontèrent pour les 7 challenges. Petits et grands ont eu leur chance. Tous les archers étaient très motivés et choisirent leur stratégie pour décrocher un trophée.

Les vainqueurs 2020 :

Challenge des 80 ans de la CAR : **Hervé SALAUN** ; Challenge ENAIVLYS : **Paul BOUCARD DE AYALA** ; Challenge des ANCÊTRES : **Jean-Michel REMOLU** ; Challenge NÉOPHYTES : **Pascal PHULPIN** ; Challenge Yves MAGET : **Liam CIMONARD** ; Challenge des DIANES : **Morgane LE BRAS** ; Challenge SAINT SÉBASTIEN : **Teddy TORLET**.

La soirée s'est poursuivie avec le partage de la galette des Rois et le pot de l'amitié avec les archers et leur famille.

Enfin, nous avons terminé cette manifestation traditionnelle par des jeux d'arc sur des cibles particulières.

Les challenges seront remis en jeu l'an prochain. Les vainqueurs du 22 janvier 2020 (voir ci-dessus) doivent rapporter leurs trophées au président Norbert Perreux.

UN TRÈS GRAND MERCI À TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPÉ À L'ORGANISATION
DE TOUS CES ÉVÈNEMENTS.

Mesdames, messieurs, je vous salue !

Annexe 3B et 8

Bilan des récompenses 2020 / AG 2021

Un seul archer a obtenu un insigne cette année, suite à la pandémie et à la suppression de presque tous les concours :

Jean BALLAN pour plus de 530 points en salle, en arc classique.

Félicitations à Jean.

Compagnie d'Arc de Reims - RESULTATS 2020

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGE

PRODUITS

<u>Catégories de dépenses</u>	<u>Réel 2020</u>	<u>Catégories de revenus</u>	<u>Réel 2020</u>
60 ACHATS		70 BOUTIQUE SERVICES RENDUS	
601 Fourmit. entret/pt équip	1613,99	700 - Tenue de club	453,00
602 bureau-informatique	1407,93	701 - Vente matériel usagé	1392,00
603 Activ Sport Récomp	449,56	Total 70 BOUTIQUE	1845,00
604 boutique	1671,90		
605 équipements sportifs	4456,86	70 REC ADMINISTRATIVES	
Total 60 ACHATS	9600,24	702 Licences Abon. revue	5236,00
		703 Cotisations Club	5059,00
61 CHARGES INTERNES		704 Adhésion Club	448,50
613 Loc Stades	0,00	Total 70 REC ADMINISTRATIVES	10743,50
613 Loc Prieur	1571,80		
613 Loc salle réunion	27,00	70 REC SPORTIVES	
614 Entretien Réparations	2184,01	705 Engag. Concours	245,00
615 Assurances- Sécurité-Médical	431,59	Total 70 REC SPORTIVES	245,00
Total 61 CHARGES INTERNES	4214,40	74 SUBVENTIONS	
		741 Ville de Reims	3563,00
62 CHARGES EXTERNES		741 Ville sbv. Except.	0,00
623 Pub,public,Rel.publiqu	0,00	742 CD 51	475,00
625 Activ Conviviales-Buvette	631,26	742 CD 51 subv. Except.	375,00
626 St Sébastien	709,00	743 subv ANS	1500,00
627 Frais postaux	45,12	Total 74 SUBVENTIONS	5913,00
628 Télécom- Internet	278,88		
631 Dep/Rec/Miss dirig	551,20	75 ACTIVITES CONVIVIALES	
Total 62 CHARGES EXTERNES	2215,46	751 - Buvette	310,50
		752 - Brochettes	0,00
65 COTIS/AFFILIATIONS		753 - St Sébastien	600,00
651 Licences adhérents	5145,00	Total 75 ACTIV CONVIVIALES	910,50
652 Licence Président d'Honneur	74,00		
653 Cotisations diverses	116,00	75 PUB PARTENARIAT	1000,00
Total 65 COTIS/AFFILIATIONS	5335,00		
		76 INTERETS PLACEMENTS	24,77
65 DEPENSES SPORTIVES			
654 Compétition	1303,18	77 REC DIVERSES	
655 Transport Athlètes	0,00	77 Animations	100,00
656 Stages	0,00	77 Caution clés Blériot	260,00
657 Formation Cadres	169,00	77 Dons et divers	70,00
658 Arbitrage	63,60	778 Autres produits	314,85
Total 65 DEPENSES SPORTIVES	1535,78	779 Tombola-+sujets	0,00
		Total 77 REC DIVERSES	744,85
66 FRAIS FINANCIERS	40,92		
67 PERTES ET PROFITS	72,00	87 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	25000,00
86 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	25000,00	EN NATURE	
EN NATURE			
Total Catégories de dépenses	48013,80	Total Catégories de revenus	46426,62
		TOTAL GENERAL :Exc ou Déf.	-1587,18

Le Trésorier,

Le Président,

Jean-Pierre MARNEF

Norbert PERREUX

Compagnie d'Arc de Reims**Bilan Financier 2020**

Valeurs au...	31.12.19	31.12.20
Caisse	1009,17	1082,07
CM NE - CC	3457,43	1272,58
CM NE livret bleu	3799,07	4323,84
TOTAL DISPONIBLE	8265,67	6678,49
TOTAL RECETTES/DEPENSES	46426,62	48013,80
TOTAUX	54692,29	54692,29

Le Président,

Le Trésorier,

Norbert PERREUX

Jean-Pierre MARNEF

Compagnie d'Arc de Reims**Bilan de cloture 2020
au 31/12/2020**

CATEGORIES	ACTIF au 31/12/2019	ACTIF au 31/12/2020
Matériel+Boutique+Blasons	52 849,57	73 978,80
Caisse	1009,17	1082,07
CM NE - CC	3457,43	1272,58
CM NE livret bleu	3799,07	4323,84
Créances acquises	0,00	0,00
Reste du	0,00	0,00
Total patrimoine	61 115,24	80 657,29

Le Président,

Le Trésorier,

Norbert PERREUX

Jean-Pierre MARNEF

COMPAGNIE D'ARC DE REIMS

35 Rue Jean de la Bruyère
51100 REIMS

MISSION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES DE L'AN 2020

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de vérificateur aux comptes pour la Compagnie d'Arc de Reims concernant l'exercice 2020,

Monsieur Jean-Michel Rémolu a procédé

au contrôle des comptes annuels 2020 n'a noté aucune irrégularité,

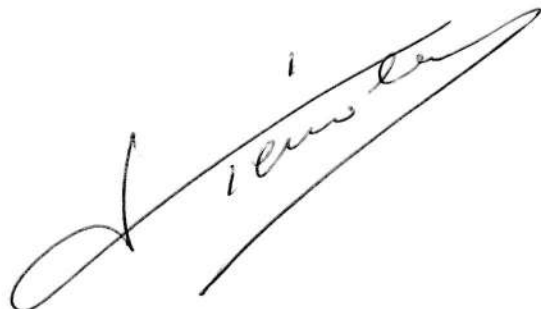
certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donne

quitus au Trésorier .

Le Contrôleur des Comptes

Jean-Michel REMOLU

Fait à Bétheny le 13 / 01 / 2021

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Michel Rémolu', written over a diagonal line.

Compagnie d'Arc de Reims

Synthèse des tarifs

Saison 2022 (sept 2021 à août 2022)

			Poussin	Jeune	Senior et +	Handisport
Licence annuelle	Adhésion 1	Tarif ordinaire	186,00	195,00	240,00	152,00
		Origine autre club	136,00	145,00	190,00	
		Réduction famille	136,00	145,00	190,00	
	Renouv. Compétiteur		105,00	114,00	139,00	85,00
	Pratique en club				130,00	
	Pas de pratique				60,00	
Licence découverte*		tarif ordinaire			166,00	
		Réduction famille			105,00	
Passager		année		70,00		
		1/2 année		40,00		

*Licence découverte à partir du 1er avril

et validité saison en cours

uniquement à partir de sénior(pas d'encadrement jeunes)

Compagnie d'Arc de Reims
Budget 2021 (du 01/01 au 31/12/2021)

Catégories de dépenses	
60 ACHATS	
601 Fournit. entret/pt équip	1 200,00 €
602 bureau-informatique	500,00 €
603 Activ Sport Récomp	2 000,00 €
604 boutique	1 500,00 €
605 équipements sportifs	4 500,00 €
Total 60 ACHATS	9 700,00 €
61 CHARGES INTERNES	
613 Loc Prieur	1 800,00 €
613 Loc salle réunion	30,00 €
614 Entretien Réparations	1 200,00 €
615 Assurances- Sécurité-Médical	500,00 €
Total 61 CHARGES INTERNES	3 530,00 €
62 CHARGES EXTERNES	
623 Pub.public,Rel.public	500,00 €
625 Activ Conviviales-Buvette	2 500,00 €
626 St Sébastien	900,00 €
627 Frais postaux	100,00 €
628 Télécom- Internet	275,00 €
631 Dep/Rec/Miss dirig	1 300,00 €
Total 62 CHARGES EXTERNES	5 575,00 €
65 COTIS/AFFILIATIONS	
651 Licences adhérents	6 000,00 €
652 Licence Président d'Honneur	75,00 €
653 Cotisations diverses	250,00 €
Total 65 COTIS/AFFILIATIONS	6 325,00 €
65 DEPENSES SPORTIVES	
654 Compétition	2 500,00 €
655 Transport Athlètes	1 600,00 €
656 Stages	100,00 €
657 Formation Cadres	100,00 €
658 Arbitrage	500,00 €
Total 65 DEPENSES SPORTIVES	4 800,00 €
66 FRAIS FINANCIERS	100,00 €
67 DEPENSES DIVERSES	50,00 €
86 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
EN NATURE	25 000,00 €
Total Catégories de dépenses	55 080,00 €

Le Président,
Norbert PERREUX

Catégories de revenus	
70 BOUTIQUE SERVICES RENDUS	
700 - Tenue de club	700,00 €
701 - Vente matériel usagé	1 500,00 €
Total 70 BOUTIQUE	2 200,00 €
70 REC ADMINISTRATIVES	
702 Licences Abon. revue	6 000,00 €
703 Cotisations Club	6 000,00 €
704 Adhésion Club	1 400,00 €
Total 70 REC ADMINISTRATIVES	13 400,00 €
70 REC SPORTIVES	
705 Engag. Concours	3 000,00 €
Total 70 REC SPORTIVES	3 000,00 €
74 SUBVENTIONS	
741 Ville de Reims	3 600,00 €
741 Ville de Reims-subv Exceptionnelle	0,00 €
742 CD 51	500,00 €
742 CD 51 - subv. Exceptionnelle	400,00 €
743 subv. ANS	1 500,00 €
Total 74 SUBVENTIONS	6 000,00 €
75 ACTIVITES CONVIVIALES	
751 - Buvette	2 780,00 €
752 - Brochettes	200,00 €
753 - St Sébastien	500,00 €
Total 75 ACTIV CONVIVIALES	3 480,00 €
75 PUB PARTENARIAT	1 000,00 €
76 INTERETS PLACEMENTS	50,00 €
77 REC DIVERSES	
771 Animations	400,00 €
772 Caution clés Blériot	150,00 €
773 Dons et divers	0,00 €
778 Autres produits	0,00 €
779 Tombola et autres souvenirs CAR	400,00 €
Total 77 REC DIVERSES	950,00 €
87 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
EN NATURE	25 000,00 €
Total Catégories de revenus	55 080,00 €
TOTAL GENERAL :Exc ou Déf.	0,00

Le Trésorier,
Jean-Pierre MARNEF